



7 | La santé



7 | La santé

7.1 | Etat des lieux

Selon le Plan Régional Santé Environnement Aquitaine 2005-20081, l'espérance de vie des Aquitains est proche de la moyenne nationale. Toutefois, le taux de mortalité régional est supérieur à la moyenne nationale.

Les quatre premières causes de décès en Aquitaine sont :

- les maladies cardio-vasculaires responsables de 33,1 % de décès. Ce taux de mortalité est supérieur à la moyenne nationale ;
- les tumeurs (26,4 %). L'Aquitaine présente une mortalité par cancer inférieure à la moyenne nationale. 7 à 20 % du nombre de cancers seraient imputables à des facteurs environnementaux notamment les pesticides et les particules fines (INSERM, 2008);
- les maladies de l'appareil respiratoire (7,9 %) ;
- les traumatismes et empoisonnements (7,7 %) qui regroupent notamment les accidents de la vie courante, les chutes accidentelles, les accidents de la circulation, les suicides et les empoisonnements. La majorité des départements aquitains présente une mortalité par accident de la circulation nettement supérieure à la moyenne française.

A coté des bains de mers et de leurs bienfaits supposés ou réels sur la santé, le bassin d'arcachon a bénéficié au début du 20ème siècle de la réputation de son « air basalmique » pour soigner les affections respiratoires. Plusieurs communes ont ainsi hébergé des aériums autour du bassin. La seule ville d'Arcachon a accueilli dans la première moitié du 20ème siècle trois de ces établissements.

7.2 | Les structures de santé

« Parmi les multiples facteurs qui déterminent la santé humaine et le développement des pathologies, la qualité des milieux (air, eau, sols...), les contaminants (biologiques, chimiques, physiques), les nuisances (bruit, insalubrité...), les changements environnementaux (variation climatique, biodiversité...) jouent un rôle fondamental » (Plan national santé environnement Aquitaine 2005-2008). Voici un point sur ce facteurs.

a | Qualité des milieux

> La qualité des eaux

L'alimentation en eau potable sur le territoire du SCoT est produite très majoritairement à partir des nappes profondes, dont les eaux sont d'excellente qualité, ne nécessitant qu'un traitement de déferrisation suivi d'une désinfection de précaution, avant admission dans le réseau de distribution.

D'après le suivi sur la qualité des eaux des sites de baignade assuré par le service Santé-Environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), le niveau de contamination bactériologique est faible. Les sites de baignade du territoire présentent tous une qualité bonne à moyenne depuis plusieurs années, conforme à cette activité de loisirs.

> La qualité de l'air

Aux pollutions atmosphériques liées au trafic routier, s'ajoutent des émissions de substances toxiques d'origine industrielle. Les produits phytosanitaires, peuvent aussi être, potentiellement, à l'origine de pollution de l'air mais il n'existe pas de données permettant de les quantifier sur le territoire et d'estimer leur impact sur la qualité de l'air (cf « les contaminants »).

L'indice de la qualité de l'air simplifié (IQA), est un indice calculé à partir de polluants, ici au nombre de quatre : le dioxyde de soufre ; les oxydes d'azote ; l'ozone ; les particules fines. En 2007, sur Arcachon, Les indices de la qualité de l'air ont été qualifiés de « très bons » ou « bons » sur la majorité de l'année (83 %). 15 % des journées affichent une qualité de l'air « moyenne ».

Des indices de qualité de l'air « médiocre » ont été relevés sur 7 jours (soit 2 % du temps). Aucun indice qualifiant la qualité de l'air mauvaise n'a été enregistré.

En ce qui concerne les pollens, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) étudie et suit la contamination de l'air en particules biologiques (pollens et moisissures). Le site de surveillance de Bordeaux est le site le plus proche du territoire du SCOT. Les données de Bordeaux par rapport à d'autres villes un peu partout en France sont dans une fourchette inférieure.

> Les sols

Les ressources et les milieux sont susceptibles d'être affectés par une pollution du sol ou du sous-sol. Les sources de pollutions sont diverses. Elle peut être due à la présence d'activités à risques telles que papeterie, secteur des métaux, dépôts d'hydrocarbures... « Les sources de pollution peuvent être, soit chroniques (fuites provenant de tuyautages et réseaux enterrés dégradés, cuvettes de stockage non étanches, rejets polluants d'usines de papeterie, décharges...), soit diffuses (engrais, rejets aqueux, retombées atmosphériques...), soit accidentelles (déversement ponctuel de substances polluantes) ». Un site pollué présente un risque pérenne, réel ou potentiel, pour la santé humaine.

Un recensement a permis d'identifier sept sites définis comme « sites et sols pollués ou potentiellement pollués » et référencés dans la base de données BASOL (site internet sur les sols pollués). Ces sols pollués sont tous dus à des industries.

b | Les contaminants

La santé en milieu professionnel : en Aquitaine, en 2003, les personnes exposées aux agents Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) représentaient 9,2 % de l'ensemble des salariés exposés à un risque professionnel. Cela concerne surtout sur le territoire du SCOT, les personnes travaillant dans la sylviculture exposées aux poussières de bois.

Les effets à court terme des pesticides sont reconnus (brûlures oculaires, lésions cutanées, troubles hépatiques...). Toutefois, il est encore difficile d'évaluer les effets à long terme. Il semblerait que les pesticides soient à l'origine de certaines maladies comme des cancers ou la maladie de Parkinson. La sylviculture qui occupe la plus grande partie du territoire utilise peu voire pas du tout de produits phytosanitaires. De plus, le type d'agriculture le plus représenté est la maïsiculture. Or le maïs demande seulement 3 à 4 traitements par an (herbicides, fongicides, insecticides) contre 20 à 30 pour des vignes et vergers.

c | Les nuisances

> Le bruit

Les deux types de zones où une nuisance sonore existe sont les aérodromes (Cazaux, Arcachon - La Teste et Andernos-les-Bains) et les infrastructures routières.

Les aérodromes disposent de plans d'exposition au bruit, qui délimitent des zones inconstructibles. Les zones de nuisance liées au trafic routier sont quant à elles limitées en superficie.

> L'habitat insalubre

Il se caractérise par l'humidité excessive, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone, l'insuffisance de chauffage, la présence de peintures au plomb dégradées, le manque d'éclairage, les défauts de ventilation, la présence de nuisibles et toxiques, etc.

La situation sur l'état sanitaire du parc de logements en Aquitaine est mal connue.

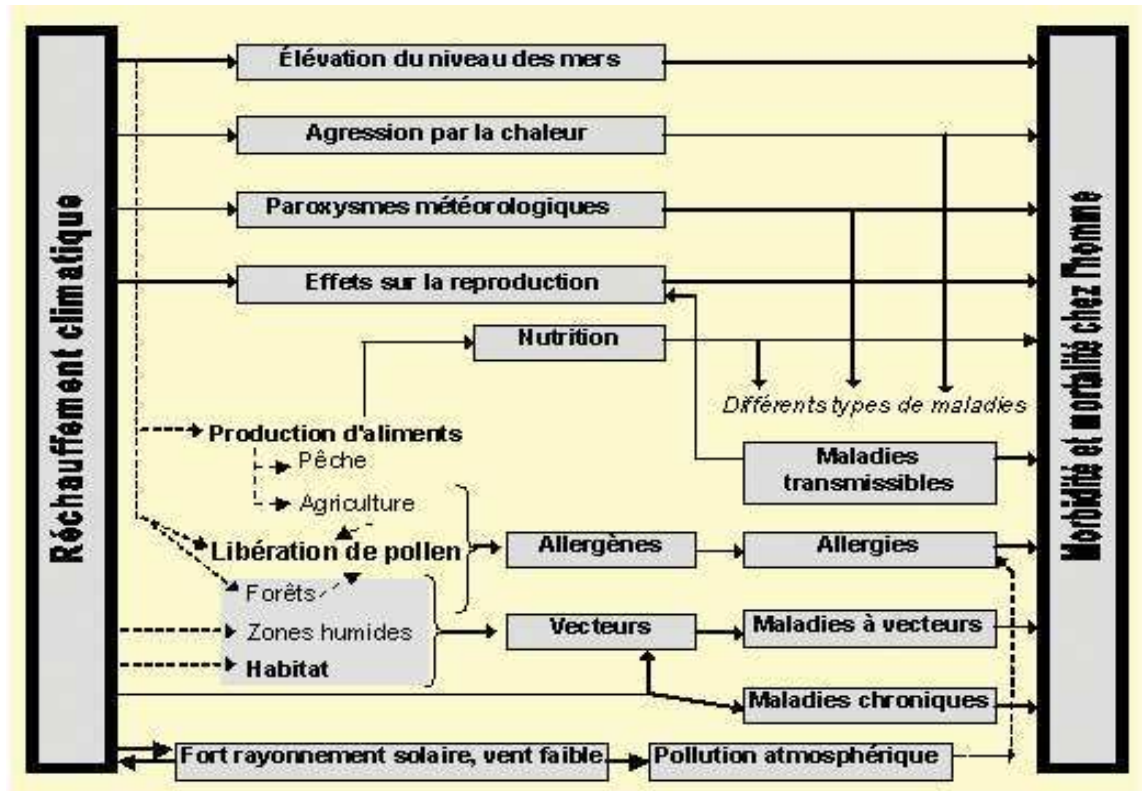
d | Les changements environnementaux

Quel que soit les mesures de réduction de gaz à effet de serre mises en oeuvre un changement climatique se fera forcément sentir dans les prochaines années du fait de l'inertie du système climatique (cf. partie 5.1).

D'après l'ONERC (Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique), ces changements climatiques à venir entraîneront « une augmentation des décès, en surnombre l'été durant les jours les plus chauds. Une diminution de ceux liés aux grands froids en hiver devrait en même temps se produire. Les fortes chaleurs exigeront une surveillance accrue des personnes âgées, des fins de grossesse ou de la sécurité alimentaire et de la chaîne du froid. Les allergies aux pollens suivront sans doute la remontée vers le nord de certaines plantes ».

L'expérience de la canicule de 2003 a posé la question de l'adaptation de certains logements ou lieux de vie aux très fortes chaleurs et incite à réfléchir à une évolution possible des conceptions architecturales et urbanistiques.

Conséquences directes et indirectes des changements climatiques sur la santé



Source : Laboratoire climat et santé de la Faculté de médecine de Dijon, J6P. Besancenot 2006